

Fiche Postes

Expliquer les postes (Ex : Porte-parole, Comptable, Webmaster, etc.).
Attention, différent de la Fiche Rôles !

Voir les mandats décrits dans le Règlement intérieur.

Définition : Un poste est lié à un mandat, et dure plus que le temps d'une réunion.

Sur chaque poste indispensable ou critique, privilégier la désignation d'un binôme (2 mandatés) si possible.

Lien utile : [Fiche de mandat](#)

Révision #7

Créé 16 avril 2023 17:32:35 par Tristan

Mis à jour 26 février 2024 22:12:46 par Tristan